



CHARRAS : le square toujours en danger

Jean André LASSERRE

Le PLU (Plan Local d'Urbanisme) de Courbevoie a été voté récemment par la majorité UMP. Malgré la très forte mobilisation des habitants du quartier Charras, les points les plus contestables sont toujours présents : la place Charras devient en partie constructible et la construction d'un immeuble de 60 m de haut devient possible le long de la rue de l'Alma (au niveau de la station-service).

Un rappel de l'historique de ce dossier s'impose :

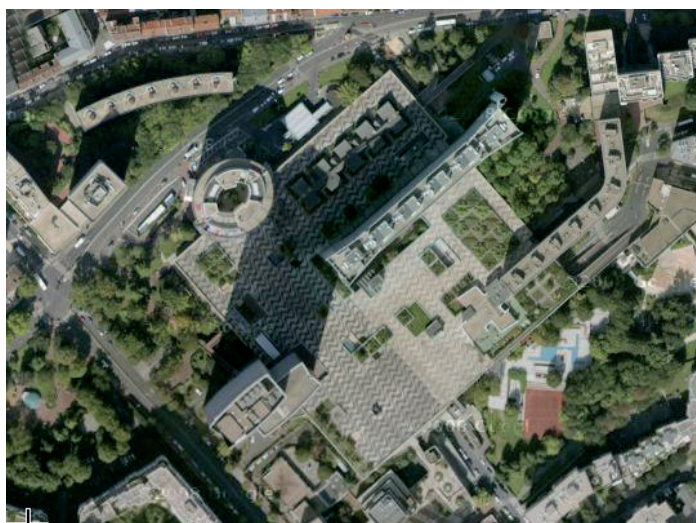
En 2007 :

La municipalité annonce un grand projet d'aménagement du centre ville, comprenant l'amélioration de la circulation, la création de parkings et la rénovation du centre commercial Charras.

En 2008 :

Le projet se réduit à la rénovation du centre commercial qui doublerait de surface par l'acquisition de terrains publics, c'est-à-dire le marché, des parkings et les espaces verts de Charras.

Le promoteur du centre présente lui-même un projet qui urbanise l'ensemble, en détruisant une partie du parc et en construisant un immeuble le long de la rue de l'Alma.



Le centre commercial Charras et le quartier aujourd'hui

En 2009 :

Le maire de Courbevoie, Jacques Kossowski, présente son projet de PLU. Tous les projets du promoteur sont rendus possibles par ce PLU. Les habitants de Charras se mobilisent pour sauver les arbres du square.

En 2010 :

Une concertation est lancée. Grâce à nos demandes répétées, il s'avère qu'elle n'est pas pilotée par la mairie mais bien par le promoteur immobilier du centre commercial Charras.

27 septembre 2010 :

Les élus UMP votent le PLU sans tenir compte des remarques des habitants lors de l'enquête publique.



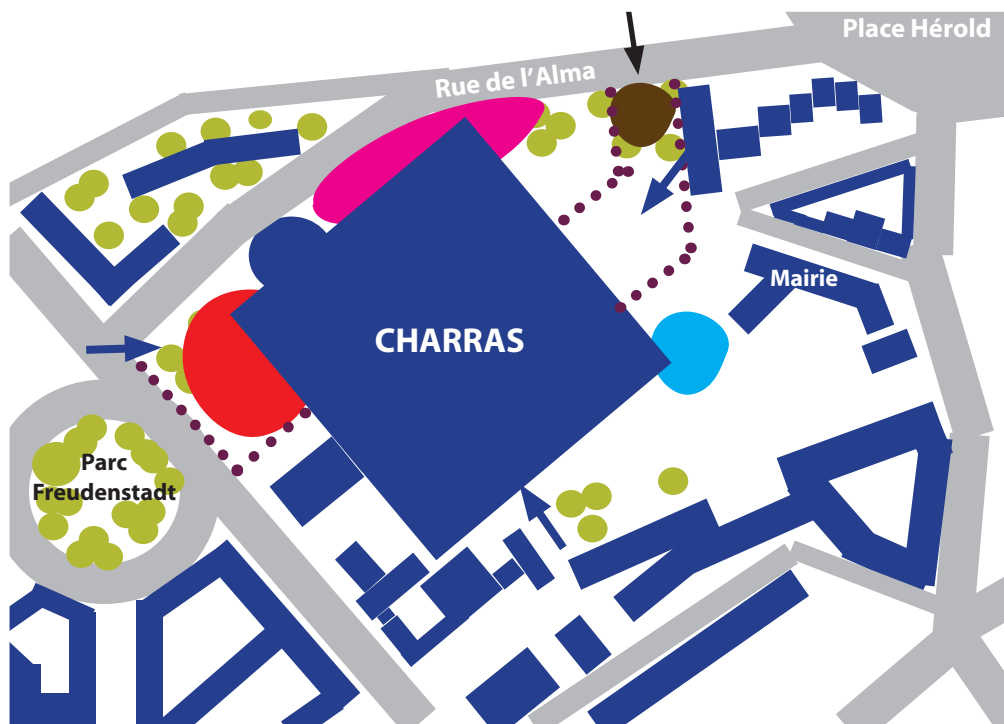
Anthony KLEIN
Conseiller municipal

Le groupe «Une autre ambition pour Courbevoie» mobilisé

En informant très largement les habitants des projets du promoteur et du maire, le groupe municipal d'opposition (PS - Verts - PCF) a contribué à la mobilisation des habitants. De même, en conseil municipal, nous sommes souvent intervenus pour rappeler notre objection au classement en zone constructible d'une partie de la place Charras, et notre objection au bradage des espaces publics au profit d'un promoteur privé.



Jean André LASSERRE



Le centre commercial Charras et le quartier présentés dans le Plan Local d'Urbanisme (PLU)

Légende:



Extension du centre commercial avec « traitement paysager »



Extension du centre commercial avec « possibilité d'implantation logement »



Emplacement du marché (à l'extérieur du centre)



Possibilité d'extension des équipements sportifs



Entrée piétons centre commercial



Parkings souterrains



Accès parking

Nous poursuivons bien sûr ce combat au côté des habitants du quartier.

De plus, nous continuons à travailler avec des urbanistes et des habitants sur un projet qui engloberait l'ensemble de la zone, les accès vers la rue de Bezons, vers la place Herold et l'avenue Gambetta. L'aménagement du centre ville ne peut être laissé au seul promoteur, dont les desideratas sont acceptés par la majorité UMP dans son ensemble.

Jacques Kossowski et les élus de la majorité municipale ont tous rendu constructibles une partie du square Charras et la zone le long de la rue de l'Alma.

Jean André Lasserre,
Conseiller municipal et Président du groupe
Une autre ambition pour Courbevoie

Anthony Klein,
Conseiller municipal
Chargé des dossiers Urbanisme et Logement

Email: ambition.courbevoie@gmail.com -
Courrier: **BP 98 - 92405 Courbevoie Cedex**
Téléphone: **06 73 70 44 45**